

Chiffres clés 2024

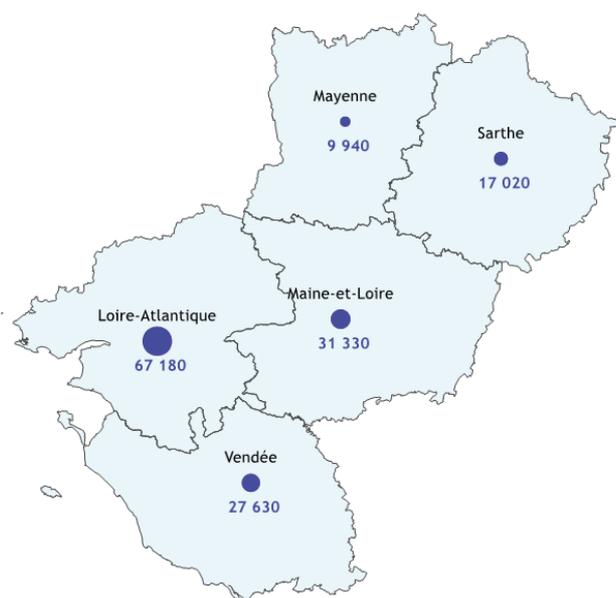
DES ENTREPRISES ARTISANALES,
COMMERCIALES ET LIBÉRALES

U2P union
des entreprises
de proximité
PAYS DE LA LOIRE

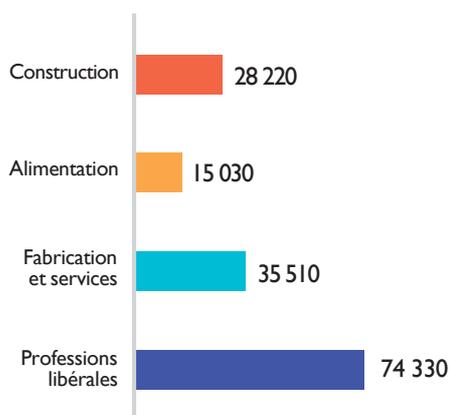
153 090 ENTREPRISES DE PROXIMITÉ EN PAYS DE LA LOIRE*

Deux entreprises sur trois du secteur marchand relèvent des secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des professions libérales. Ces entreprises emploient plus de 221 000 salariés, soit 19% des salariés du secteur privé et 38% des apprentis formés en Pays de la Loire.

Répartition du nombre d'entreprises de proximité par département



Répartition des entreprises par secteur

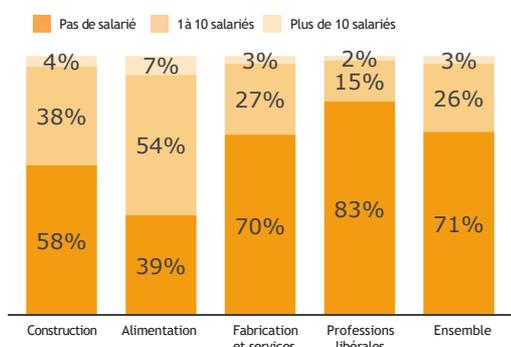


Source : INSEE/SIDE, Dénombrement des entreprises au 31/12/2021. Traitement ISM.

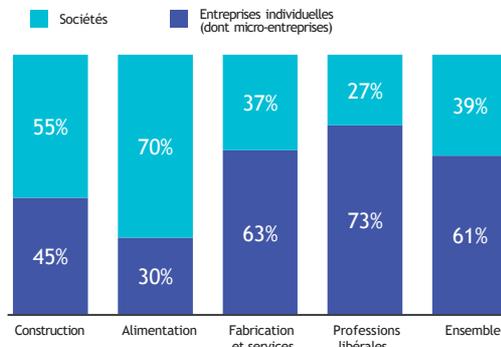
*L'INSEE a modifié la méthodologie pour calculer le stock d'entreprises. Ces données ne sont pas comparables aux précédentes.

61 % DES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ SONT DES ENTREPRISES INDIVIDUELLES

Répartition par taille d'entreprise



Répartition par régime juridique



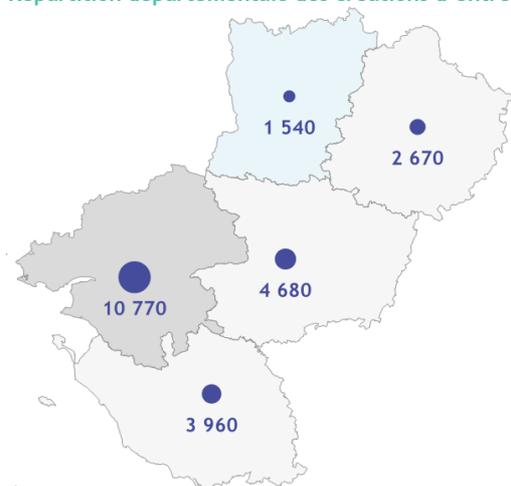
Source : INSEE/SIDE, Dénombrement des entreprises au 31/12/2021. Traitement ISM.

Voir la note méthodologique concernant les modalités prises en compte des tailles d'entreprise par secteur.

23 620 CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN 2023

Après une hausse constante ces dernières années, un repli du nombre de créations d'entreprises est constaté sur le territoire. Les secteurs de la proximité n'échappent pas à cette baisse (-7% entre 2022 et 2023).

Répartition départementale des créations d'entreprises

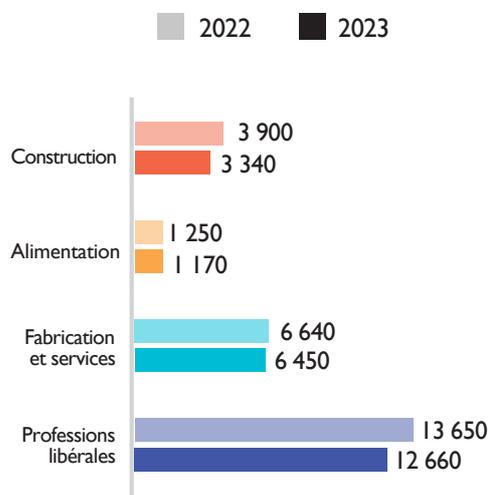


Légende

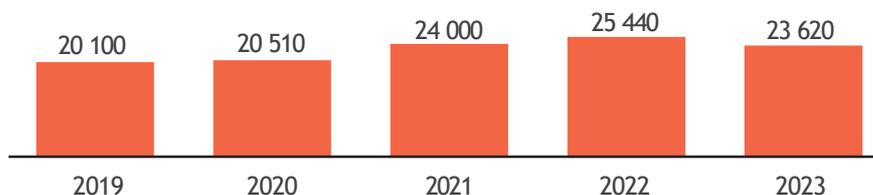
- Baisse supérieure à -7%
- Baisse entre -7 et -0%
- Hausse supérieure à 0%

XX Nombre de créations d'entreprises en 2023

Évolution des créations d'entreprises 2022-2023



Répartition régionale des créations d'entreprises

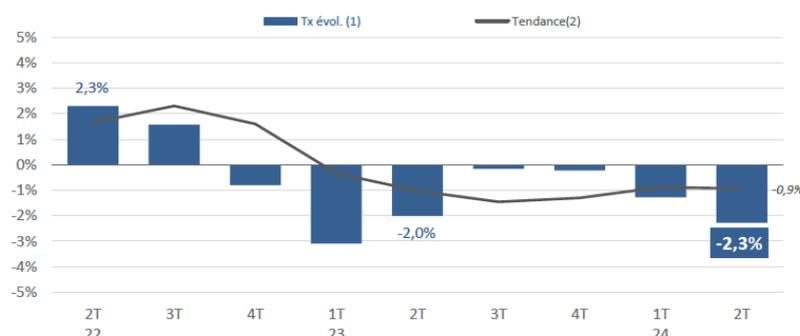


Source: INSEE/SIDE, Créations d'entreprises pour l'année 2023. Traitement ISM.

UN CONTEXTE INFLATIONNISTE DÉFAVORABLE À L'ACTIVITÉ

L'activité des entreprises de proximité est en recul depuis 2022. En volume, la baisse atteint 0,9% en juin 2024 comparativement à l'année précédente. Les secteurs de l'alimentation sont les plus touchés (-2,9%).

Évolution trimestrielle du chiffre d'affaires (en volume)



Secteur	Tendance annuelle juin 2024
Construction	-2,60%
Alimentation	-2,90%
Fabrication et services	+0,40%
Professions libérales	+0,20%

Source : U2P/Xerfi Spécific, Le baromètre national des entreprises de proximité, Juillet 2024.

(1) Évolution du trimestre par rapport au même trimestre de l'année précédente (en %)

(2) Évolutions sur les quatre trimestres cumulés (en %)

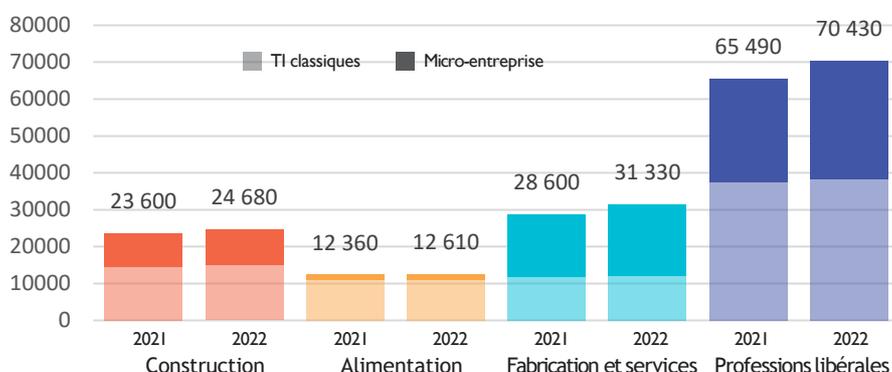
* Les estimations des trois premiers trimestres 2021 ont fait l'objet d'une révision. Un recalage des évolutions d'activité a été effectué afin de prendre en compte la déformation de la structure des entreprises de proximité provoquée par la crise sanitaire.

139 050 TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Les emplois non-salariés progressent fortement, en raison de la dynamique entrepreneuriale.

Une part croissante des indépendants fait le choix du régime de la micro-entreprise (45%), un taux qui atteint 62% dans l'artisanat de la fabrication et des services.

Évolution 2021-2022 des emplois non-salariés



Source : URSSAF – Emplois non salariés des secteurs de proximité au 31/12/2022

Part des micro-entrepreneurs par secteur en 2022

Secteur	Part des micro-entrepreneurs
Construction	39%
Alimentation	13%
Fabrication / services	62%
Professions libérales	45%
Ensemble	45%

Source : URSSAF – Emplois non salariés des secteurs de proximité au 31/12/2022

221 190 EMPLOIS SALARIÉS

Globalement, l'emploi salarié a légèrement baissé en 2023. Environ 1 140 emplois salariés ont disparu durant l'année dans les secteurs de la proximité.

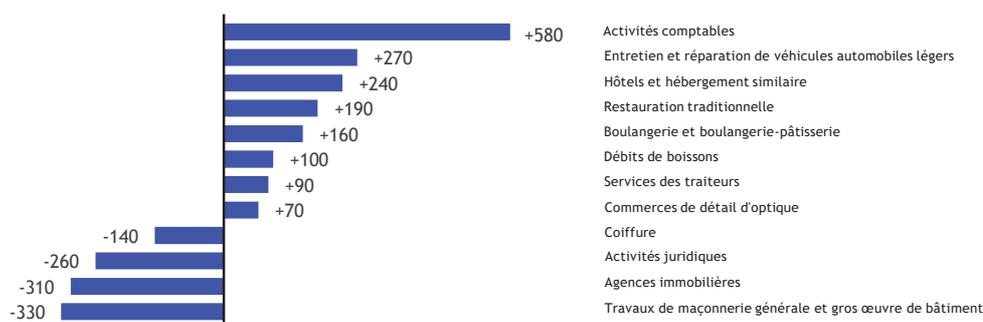
Le secteur le plus affecté par cette perte d'emploi est celui de la construction (- 830 emplois). L'emploi salarié reste toutefois particulièrement dynamique dans le secteur de l'alimentation (+ 580 emplois).

Évolution 2022 à 2023 des emplois salariés par secteur

Secteur	Évolution 2022 à 2023
Construction	-2%
Alimentation	+1%
Fabrication / services	-1%
Professions libérales	-1%
Ensemble	-1%

Source : URSSAF, emplois salariés (dont apprentis et stagiaires) au 31/12/2023

Principaux secteurs créateurs ou destructeurs d'emplois salariés



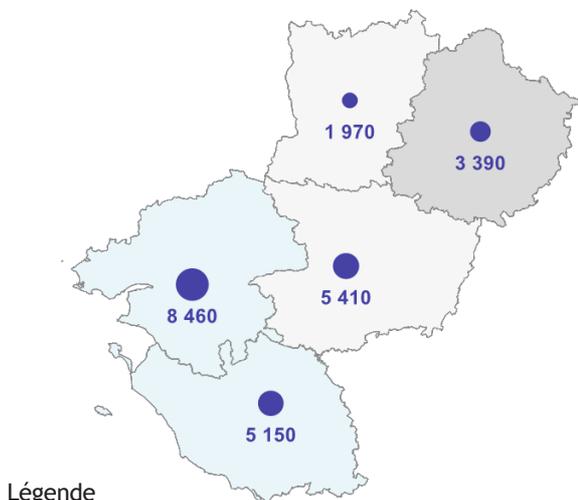
Source : URSSAF – Emplois salariés des établissements employeurs des secteurs de proximité, dont apprentis et stagiaires au 31/12/2023. N.B. L'URSSAF intègre dorénavant les effectifs d'apprentis au sein des effectifs salariés.

38% DES APPRENTIS SONT FORMÉS DANS LES ENTREPRISES DE PROXIMITÉ

24 380 apprentis sont formés dans les entreprises des secteurs de la proximité, un nombre en forte progression depuis 2020, consécutivement à la réforme de 2018. En 2022/23, la hausse est de 10%, soit un gain de 2 170 apprentis.

Répartition départementale du nombre d'apprentis en 2022-2023

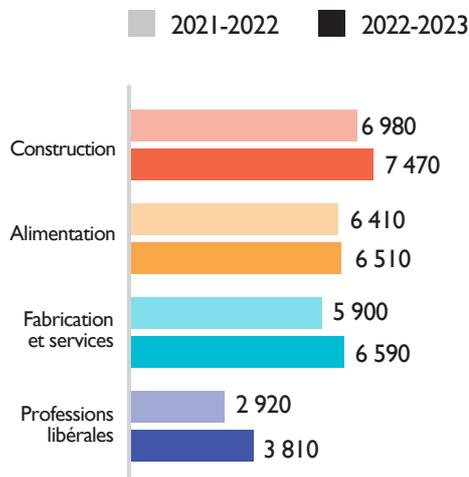
Évolution du nombre d'apprentis par secteur



Légende

- Évolution inférieure à 6%
- Évolution entre 6% et 8%
- Évolution supérieure à 8%

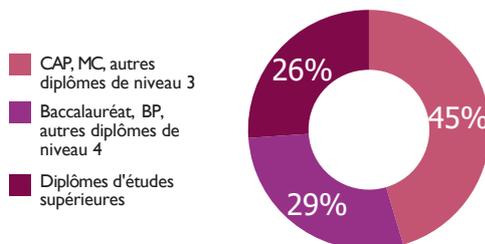
XX Nombre d'apprentis en 2022-2023



Source : Institut Supérieur des Métiers, d'après MEN-MESR DEPP SIFA 2022-2023

Les apprentis sont formés à tous niveaux de diplômes. Depuis 2020, la hausse des inscriptions est particulièrement forte dans les niveaux d'études supérieures.

Répartition des apprentis par niveau de diplômes



Diplômes	CAP, MC, autres diplômes de niveau 3	Baccalauréat, BP, autres diplômes de niveau 4	Diplômes d'études supérieures
Construction	56%	34%	10%
Alimentation	65%	24%	11%
Fabrication et services	38%	37%	25%
Professions libérales	2%	12%	86%

Source : Institut Supérieur des Métiers, d'après MEN-MESR DEPP SIFA 2022-2023

MÉTHODE

Les traitements statistiques sont réalisés par l'Institut Supérieur des Métiers sur le périmètre suivant :

- Le secteur « Construction » regroupe les activités de l'artisanat du bâtiment et des travaux publics.
- Le secteur « Alimentation » correspond aux activités de l'artisanat et du commerce de l'alimentation ainsi que ceux de l'hôtellerie-restauration.
- Le secteur « Fabrication et services » regroupe les activités de l'artisanat de fabrication et de l'artisanat des services.
- Le secteur « Professions libérales » correspond aux professions libérales réglementées et non réglementées du droit, de la santé, et des techniques et cadre de vie.

Critères de taille

- Pour les secteurs de l'artisanat, sont prises en compte les entreprises de moins de 20 salariés hors codes 1071C, 1071D, 4722Z, 4723Z et 5612Z. Le champ ne comprend pas les entreprises artisanales à titre secondaire. Concernant l'alimentation, le périmètre intègre également 6 activités du commerce de détail (caviste, bios épicerie, fromagers, primeurs, marchés).
- L'hôtellerie restauration regroupe toutes les entreprises des 3 activités (5510Z, 5610A, 5630Z). Pour le dénombrement des entreprises, les entreprises artisanales de moins de 20 salariés de la restauration rapide sont également pris en compte.
- Le champ des professions libérales comprend les entreprises actives dans 48 codes. Pour les professions réglementées, sont prises en compte toutes les entreprises pour les autres uniquement les entreprises de moins de 20 salariés.

Données INSEE : L'INSEE a opéré un changement de méthodologie pour dénombrer le stock et les créations d'entreprises. Ces données ne sont pas comparables aux éditions précédentes.



U2P PAYS DE LA LOIRE - 6, RUE MARCEL DASSAULT - BÂTIMENT B - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE
 • PAYSDELALOIRE.U2P-FRANCE.FR • E.FESSARTPDL@U2P-FRANCE.FR